

Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS

JUMELAGE
ÇA BOUGE EN VILLE !
EN AVONS-NOUS LE DROIT
OU PAS ?
SERVICES TECHNIQUES
PÔLE BÂTIMENTS & VOIRIE
AGISSONS DURABLE
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE
LA JEUNESSE S'ENGAGE
BOUILLON DE CULTURE



Label centenaire P.10

**YVON LE MEN
EN CLASSE** P.9



maenroch.fr

Edito

Ce premier trimestre est consacré à la préparation du budget et mobilise toutes les commissions. Élaborer le budget est toujours une démarche essentielle dans la vie d'une collectivité. Il s'agit de concilier un niveau d'investissements raisonnable, le maintien de la qualité des services en tenant compte des besoins et de l'augmentation de la population.

C'est aussi le moment privilégié pour programmer les nombreuses activités et animations qui vont ponctuer cette année 2018. Pensez à consulter le site internet de notre commune nouvelle, mis à jour régulièrement.

Vous y trouverez les dernières actualités et informations. Nous comptons aussi sur vous, responsables d'association pour nous faire part des différentes manifestations que vous organisez. Nous vous rappelons qu'un formulaire « Proposer une manifestation » est à votre disposition sur le site www.maenroch.fr sous l'onglet Découvrir > Manifestations.

Louis Dubreil, Maire
de Saint-Brice-en-Coglès
et de Maen Roch

Luc Garnier, Maire délégué
de Saint-Étienne-en-Coglès

SOMMAIRE

DOSSIER :	
JUMELAGE	3
ÇA BOUGE EN VILLE !	4
EN AVONS-NOUS LE DROIT OU PAS ?	5
DOSSIER :	
PORTRAITS DES SERVICES TECHNIQUES PÔLE BÂTIMENTS & VOIRIE	6
AGISSONS DURABLE	8
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	9
LA JEUNESSE S'ENGAGE	10
BOUILLON DE CULTURE	11

Maen Roch Mag' est tiré à 2400 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux Maenroquois.

Directeurs de la publication :
Louis Dubreil, Maire et Luc Garnier, Maire délégué
Conception et mise en page :
LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale Communication

Crédits photos : Mairie de Maen Roch
et associations citées

Impression : Imprimerie Labbé, Lécousse - Fougères



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :
Lundi et mercredi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h (fermé les
samedis de juillet et août)

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30

Courriel :

mairie@maenroch.fr
www.maenroch.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)
Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)
Le mardi matin sur les deux
communes

Déchèterie de Saint-Brice-en-Coglès (ne pas oublier de se munir de la carte d'accès)
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Horaires d'été à partir du 1^{er} mars : 9h-12h / 14h-18h
Horaires d'hiver à partir du 1^{er} novembre : 9h30-12h / 14h-17h30

DOSSIER

Jumelage

LA MAISON DE LA BRETAGNE À POZNAŃ
AMBASSADE BRETONNE AU CŒUR
D'UNE RÉGION POLONAISE DYNAMIQUE

Le 20 avril, la Maison de la Bretagne fêtera le 25^e anniversaire de son existence en présence des autorités locales polonaises et des élus d'une dizaine de collectivités bretonnes. La commune de Maen Roch sera représentée par 4 élus et l'agent en charge du dossier.

La Maison de la Bretagne trône dans une maison médiévale située sur la place du vieux marché, en plein cœur historique de Poznań, capitale de la région de Wielkopolska, et ville jumelée avec Rennes. Depuis son ouverture au début des années 1990, après la chute du communisme en Pologne, elle a pour but de faire découvrir l'identité, la richesse et la diversité de la Bretagne et d'autres régions européennes aux Polonais. Gérée par la Fondation Poznań-Ille et Vilaine et financée par la Ville de Poznań, la Région de Bretagne et la Région de Wielkopolska, le but de la Maison de la Bretagne est non lucratif. Des liens très forts se sont tissés entre la Bretagne et la Wielkopolska par les jumelages, les activités diverses comme des ateliers de musique, de danse ou de théâtre, par de grandes manifestations annuelles telles que des festivals, des concerts, des

expositions, des conférences, des manifestations sportives, mais aussi grâce aux échanges entre les universités de Rennes et de Poznań, entre des écoles et des communes de la région de Wielkopolska et de la Bretagne. La Maison diffuse des livres et un magazine breton, dispose d'un centre de documentation et dispense des cours de langues ; elle a même proposé des cours de breton une année. « À la création de notre maison, il y a 25 ans, tout le monde nous demandait où se trouvait la Bretagne. Aujourd'hui, tous les Poznaniens le savent ! » répond à un journaliste d'Ouest France Elżbieta Sokołowska, la directrice de la Dom Bretonii, la Maison de la Bretagne.

SAINT-BRICE - DOPIEWO 15 ANS DÉJÀ !

Cette année à l'occasion du 15^e anniversaire de nos échanges avec la commune de Dopiewo, nous allons recevoir, à Saint-Brice-en-Coglès, du 23 au 27 mai 2018, une délégation d'une trentaine de personnes composée d'élus et de représentants des structures qui participent aux échanges. Une petite délégation de Karlstadt sera également présente.

Le programme du séjour est en cours d'élaboration. Il permettra à nos amis polonais de découvrir la nouvelle commune de Maen Roch. Il comportera des séances de travail sur les actions à venir ainsi que beaucoup de moments d'amitié et de convivialité partagés.



ÇA BOUGE EN VILLE

Cohabitation véhicules / piétons

STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Étroit ou large, la voiture n'y a pas sa place.

En effet, se garer à cheval ou sur un trottoir est formellement interdit même devant chez soi.

Il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant.

Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à descendre sur la chaussée au risque de se faire renverser par une voiture.

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules sur les trottoirs. Merci de garer votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet et de faire, éventuellement, quelques pas (à pied) pour atteindre votre destination. Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.

ET DEUX PETITS RAPPELS :

- > La priorité est à gauche sur les ronds-points du centre-bourg ;
- > En zone 30 où la vitesse est limitée à 30km/h, les piétons sont prioritaires. Merci de les respecter !



Repas CCAS

Le dimanche 4 mars, pour la première fois, les aînés des 2 communes historiques étaient invités par le CCAS à partager un repas commun préparé par le Lion d'Or. Une partie des jeunes élus du CME et du CMJ était chargée de l'accueil.

Plus de 180 personnes étaient réunies autour des doyens de la commune, dont Marie-Joseph Leray, 96 ans et Eugène Baudry, Victor Prodhomme et Marie Hubert tous trois âgés de 95 ans qui se sont vu remettre une composition florale.

À l'issue du repas, certains ont joué aux cartes pendant que d'autres s'activaient sur la piste de danse.

Urbanisme

Afin de ralentir la vitesse boulevard Leclerc et de sécuriser la sortie de l'école Anne Boivent, deux ralentisseurs vont être réalisés avant et après la rue de Verdun. Les travaux seront effectués durant les vacances scolaires de printemps.



POINTS TRAVAUX

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

- Hôtel de ville : Les travaux avancent bien. La phase des finitions est entamée, les peintres sont en action. Malgré un léger retard en raison de la période de gel du mois de février, tout devrait être terminé d'ici la fin du mois de juin.



Hôtel de ville, Saint-Brice-en-Coglès

- L'assainissement collectif sur le secteur de la route de Saint-Marc et le chemin des bois va démarrer avant l'été.
- Afin d'améliorer la sécurité des enfants, le parking de l'école Anne Boivent et du collège Jeanne d'Arc va être réaménagé avant la rentrée.

SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS

- L'effacement de la ligne haute tension est terminé. Le lotissement des Charmilles va pouvoir débuter.
- Rue de la Vigne : après l'effacement des réseaux effectué l'an passé, des aménagements visant à améliorer l'accessibilité des usagers vont avoir lieu dans les prochains mois. Le projet va être présenté aux riverains sous peu.

EN AVONS-NOUS LE DROIT OU PAS ?

Ordures ménagères et tri sélectif

Jusqu'à **450 euros d'amende** : c'est le montant maximum qu'il peut vous en coûter pour abandon de déchets sur la voie publique, c'est-à-dire dans la rue, mais aussi dans la nature.

Depuis le **décret n° 2015-337 du 25 mars 2015**, visant spécifiquement les dépôts de déchets sauvages et les dégradations de la voie publique, le « fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en lieu public ou privé, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation est passible d'une amende maximale de 450 euros. »

La loi s'applique bien sûr si vous polluez la nature avec du liquide de vidange ou des matériaux (de type tôle, ciment, bois) mais aussi pour des gestes qui peuvent sembler plus « anodins » comme jeter un mégot de cigarette ou un papier d'emballage. Vous êtes, également, passible d'une amende si vous laissez les déjections de votre chien sur la voie publique.

Pour information, la plupart de nos déchets ne sont pas biodégradables. Saviez-vous, par exemple, qu'un papier de bonbon a une durée de vie de 5 ans ? Qu'une boîte de conserve pollue la nature pendant 50 ans et une cannette en aluminium pendant 100 ans ?

Divagation des chiens et chats

On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende. (article L211-23 du Code Rural).

Pour rappel, un chien est considéré en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;



150 kg de déchets ramassés par les services techniques entre St-Brice et St-Etienne

Un simple mégot de cigarette a une durée de vie de un à cinq ans, mais il est redoutable car il pollue à lui seul 500 litres d'eau ! Or, au moins 30 milliards de mégots sont jetés au sol chaque année en France...

DES SOLUTIONS SIMPLES :

Pour remédier au fléau des déchets abandonnés dans la nature et éviter une lourde amende :

- > **jetez vos déchets dans les poubelles publiques**
- > **prévoyez votre propre poubelle quand vous partez en pique-nique**
- > **éteignez vos mégots avant de les jeter dans une poubelle.**

Il semble également important de rappeler que le ramassage des ordures ménagères s'effectue :

- Saint-Brice : le mercredi matin
 - Saint-Etienne : le jeudi matin
- Quant à la collecte des sacs jaunes :
- les deux communes : le mardi matin

Dans les deux cas, les conteneurs peuvent être sortis la veille au soir mais doivent être rentrés le jour même. Ne pas respecter ces dispositions peut entraîner une amende forfaitaire allant de 68 € à 3 750 €.

Services techniques



Vous les croisez quotidiennement aux quatre coins de la commune de Maen Roch, ils sont 14 agents à s'en partager les différents chantiers. Ils interviennent sur la voirie communale, les petits travaux et l'entretien des bâtiments communaux intérieurs et extérieurs, les espaces verts mais également en renfort sur les événements sportifs et culturels. Roger Simon, Guillaume Tréhu, Tanguy Fromont et Jean-Yves Rochelle sont pompiers volontaires, Didier Brionne, Jean-Yves Rochelle et Loïc Bernard sont assermentés ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Leur polyvalence est une force pour la commune, ils travaillent sans relâche au service de la population et méritent d'être traités avec respect et considération... comme tout un chacun !

Roger Simon,
Responsable du service technique et voirie

Armand Colombe,
Responsable des bâtiments communaux,

Jean-Yves Rochelle,
Responsable des espaces verts,

Loïc Bernard, Didier Brionne, Kevin Denis, Albert Gilaut, Laurent Godefroy, Guillaume Tréhu, Fabien Fougeray, Tanguy Fromont, Corentin Loisançe.

SERVICES GÉNÉRAUX

Marguerite Brionne, Marylène Besnard
Entretien des bâtiments

Voirie : Roger Simon, Albert Gilaut, Fabien Fougeray

L'espace Adonis a été entièrement repeint entre juin 2017 et janvier 2018 par Tanguy Fromont et Armand Colombe. D'autres agents leur ont prêté main forte, notamment lorsque le temps ne leur permettait pas de travailler en extérieur.

Marguerite Brionne, Marylène Besnard
Entretien des bâtiments

Armand Colombe est responsable des bâtiments communaux, il intervient notamment sur les écoles publiques en binôme avec Tanguy Fromont.

Le centre de secours est entretenu par les agents du service technique : Jean-Yves Rochelle, Laurent Godefroy, Kevin Denis, Guillaume Tréhu et Corentin Loisançe

Didier Brionne est ASVP, régisseur des droits de place, en charge de la gestion des funérailles et des cimetières et assure l'état des lieux et la surveillance des bâtiments publics. Il est, également, présent lors des différentes manifestations organisées sur la commune.

Loïc Bernard, suppléant ASVP, travaille essentiellement à la voirie.

AGISSONS DURABLE



Un arbre pour la commune nouvelle

Le 16 mars, afin de marquer le premier anniversaire de notre commune nouvelle Maen Roch, les maires Louis Dubreil, Luc Garnier et Isabelle Balusson, présidente de l'association de l'arboretum de l'espace Loisançe ont planté un « Araucaria araucana ».

Association Arboretum de l'espace Loisançe



Créée en octobre 2017, l'association a pour but la pérennisation de la valorisation et l'entretien de cet espace

naturel dédié à la sauvegarde et à la conservation d'essences locales et venues d'ailleurs.

L'arboretum est un lieu pédagogique où il fait également bon faire une pause récréative !

Les membres sont : Isabelle Balusson (*présidente*), Joël Champagnac (*vice président*), Alain Guénard (*trésorier*), Patrice Blanc (*secrétaire*), Pascale Tazartez (*secrétaire adjointe*), Georges Guénard,

Rose-Marie Devittori, Marie-Armelle Blanc, Joseph Pommereul, Isabelle Delépine, Anthony Balusson. Vous vous intéressez à l'arboriculture, vous souhaitez contribuer à l'évolution de l'arboretum, partager votre expertise ou échanger, vous pouvez adhérer à l'association (cotisation annuelle : 12 euros). Vous pouvez également devenir membre bienfaiteur en parrainant un arbre.

Une bourse aux plantes est prévue le 7 octobre 2018 (échanges / ventes de bulbes et de greffes)

Contact et renseignements :

Alain Guénard 06 67 76 66 15

asso.arboretum.maenroch@outlook.fr

Association Jardin Partagé *Prends-en de la graine*

Le Jardin Partagé de Maen Roch a été créé en 2013 et s'est mis en association le 8 février 2018. Sur un terrain communal de 700 m², elle réunit des jardiniers amateurs et des familles pour la pratique du jardinage au naturel dans le respect de la biodiversité.

Ce Jardin Partagé regroupe une parcelle collective et des parcelles individuelles de 2 à 30 m².

L'association a pour but d'échanger des connaissances, des savoir-faire et de créer du lien social. Elle organise des visites de jardins et fédère des temps forts avec d'autres associations (Calendula, REEPF,...). Par ailleurs, des ateliers culinaires sont réalisés au cours de l'année avec les produits du jardin.

Les projets 2018 : création d'une parcelle de plantes médiévales, avec la réalisation de plessis, des sorties en lien avec le jardin, des ateliers culinaires, des trocs aux plantes.

Des parcelles sont encore disponibles.

Vous pouvez contacter l'association par mail :

jardinpartagé.prendsdelagraine@yahoo.fr

ou par téléphone : Marie-Thérèse Gasnier

06 27 71 04 61 ou Françoise Dussart

02 99 95 55 07

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE
JACQUES PRÉVERT

PORTES OUVERTES du dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans, LUNDI 14 MAI de 8h45 à 11h.

L'enseignante, l'Atsem, des parents d'élèves de TPS et des personnels de la PMI, ainsi que les élèves de cette classe vous accueilleront afin de présenter l'école avant 3 ans. L'enseignante pourra vous expliquer le fonctionnement de ce dispositif et répondra à vos questions.

Comme l'année dernière, l'école maternelle participera à l'action départementale **LA SEMAINE DE LA MATERNELLE du 16 au 20 avril 2018.**

À cette occasion, l'école sera ouverte aux parents tous les jours. Chaque classe proposera aux familles un planning d'inscription pour différents moments de classe à partager avec leur enfant. Par exemple : motricité, peinture, ateliers d'apprentissage, lecture d'albums...



À chaque période, le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans accueille les familles et la PMI (puéricultrice et auxiliaire de puériculture).

Après avoir pris un petit-déjeuner ensemble en 1^{ère} période et fait des ateliers de motricité en 2^e période, les enfants ont fabriqué et dégusté du jus d'orange avec leurs parents.

Cela a été l'occasion pour les enfants d'exercer leur motricité, d'acquérir du lexique, et aux parents de voir que leur petit enfant est capable d'autonomie dans la classe.

Par ailleurs, les familles sont régulièrement invitées dans les classes pour participer à un moment d'école avec leur enfant.

SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS > ÉCOLE JULES VERNE



EN MATERNELLE

Durant cette période hivernale nos élèves de petite et toute petite section ont pris plaisir à cuisiner la galette des rois, des beignets et

ont goûté des champignons. Les petits cuisiniers avaient confectionné de magnifiques couronnes. Ils ont partagé ce gâteau en se cachant sous la table (comme dans l'album « T'choupi aime la galette »).

EN ÉLÉMENTAIRE

Dans le cadre de leur projet poésie avec Yvon Le Men, les élèves de CE2 sont tout d'abord allés visiter dans les médiathèques de

Saint-Brice-en-Coglès et de Saint-Marc Le Blanc les expositions « De l'autre côté du miroir » de la photographe Mélanie Le Bris. Puis ils ont pu accueillir et surtout travailler avec le poète ainsi qu'avec Thérèse Bardaine.

Un beau moment d'écriture, d'écoute et de partage entre ces auteurs et les élèves. Ces rencontres sont le prélude à un travail d'écriture qui verra son dénouement le 8 juin 2018.

SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS
ÉCOLES SAINT-FRANÇOIS / JULES VERNE

Des tracteurs pour les petits écoliers

Fin d'année 2017, la CUMA l'Avenir Briçois a offert un tracteur à pédales à chaque école de Saint-Étienne-en-Coglès. Les enfants ont accueilli cette surprise avec joie. Plusieurs doigts se sont levés pour faire le chauffeur ! De quoi susciter des vocations peut-être !



RENTRÉE 2018-2019

L'inscription aux écoles Jacques Prévert et Jules Verne se fait, respectivement, en mairies de Saint-Brice et de St-Etienne. Le dossier y est à retirer ou téléchargeable sur notre site.

Ce dossier complet est à retourner en mairie, qui vous délivrera un certificat d'inscription. Après avoir rencontré les services de la mairie, vous devrez prendre contact avec la direction de l'école concernée, afin de procéder à l'admission de votre enfant.

LA JEUNESSE S'ENGAGE

Le CME-CMJ en action

Depuis leur élection au mois de novembre, les jeunes élus du CME et du CMJ n'ont pas chômé.

Au mois de décembre, ils ont décoré la mairie annexe de Saint-Etienne-en-Coglès et le hall d'accueil de la mairie de Saint-Brice-en-Coglès. Ensuite, ils ont remis les colis CCAS aux personnes âgées aux Hameaux du Coglais à Saint-Brice-en-Coglès avec lesquelles ils ont partagé un moment de convivialité autour d'un goûter accompagné en chanson par Jacques Morel.

Début janvier, le CME et le CMJ ont jugé les maisons inscrites pour le concours des décorations de Noël. Les jeunes ont ainsi pu remettre lors de la cérémonie des vœux les lots aux heureux gagnants.

Le 4 mars, une partie de l'équipe a participé au repas annuel du CCAS qui a eu lieu à l'espace Adonis.

Le 9 mars, pendant les vacances scolaires, les



jeunes élus ont pu visiter le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et les archives où ils étaient guidés par Franck Pichot, vice-président en charge de la jeunesse et de l'éducation. Après ces visites très instructives, ils ont pu passer un moment de convivialité à la patinoire « Le Blizz ».

Enfin, nos jeunes conseillers travaillent sur le projet de piste de BMX sur Saint-Etienne-en-Coglès, sur le choix de structures de jeux qui seraient installées à côté de l'espace Adonis et à la Croix Madame et une réflexion est menée pour mettre en place une opération « Bourg Propre » sur Saint-Brice-en-Coglès.

BOUILLON DE CULTURE



Commémoration de la Grande Guerre 2018

En décembre dernier, la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, organisme public en charge des commémorations sur tout le territoire national, a délivré son label « **Centenaire 1914-1918** » au projet de commémoration porté par la municipalité et l'association Histoire et Mémoires de Saint-Brice en Coglès.

C'est une reconnaissance du sérieux des événements prévus et de leur importance pour le territoire. C'est aussi un formidable coup de pouce, à la fois financier et médiatique. En effet, désormais, Maen Roch sera présent sur toutes les communications nationales traitant des commémorations de la Première Guerre Mondiale. Ce geste est une valorisation supplémentaire du dynamisme de la commune.

Pour rappel, le projet porte sur la 2^e partie de l'année 2018, de septembre à novembre 2018. Il s'articule autour de trois grands axes : **une exposition d'un mois sur le quotidien des Briçois et Stéphanois pendant la Grande Guerre**, constituée à partir des souvenirs et objets des habitants ; **un cycle de conférences, café-débats, concerts et spectacles** autour de ce chapitre marquant de notre société ; et enfin **un livre-hommage** comprenant l'ensemble des habitants de nos deux communes ayant participé au conflit, avec leur parcours et, quand c'est possible, leur photographie.

Afin de célébrer comme il se doit le centenaire et de rassembler les dernières mémoires, l'association est toujours à la recherche de documents, notamment de photographies pour compléter le catalogue. N'hésitez pas !

10

11

4L Trophy EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS



L'équipage 301 de Chloé et Florian est parti pour un périple de quelques jours au nord de l'Afrique. Mais notre aventure à leurs côtés a commencé bien en amont.

Ils sont venus à plusieurs reprises nous rendre visite : lors de la kermesse de fin d'année, le 1^{er} décembre lors de la journée de la fraternité pour expliquer leur projet à l'appui d'un diaporama, parfaitement adapté aux enfants.

Ils sont revenus avec leur 4L à deux reprises, tous les enfants n'ayant pas pu prendre la photo avec la voiture en raison du mauvais temps.

Ce projet permet aux élèves, toutes classes confondues, de participer à un projet humanitaire par le biais du 4L TROPHY, mais également de découvrir un autre continent, tant par ce qui concerne ses

différents modes de vie, ses paysages, que sa culture, notamment musicale.

L'école de musique a d'ailleurs accepté avec plaisir de s'associer à notre projet pour la partie musicale. Barbara intervient auprès des élèves de la GS au CM2. Les petits-moyens bénéficient de manière indirecte de ce partenariat grâce au GS qui partagent ce qu'ils ont découvert sur des temps choisis.

Dates à retenir : Soirée familiale le samedi 14 avril - Kermesse de l'école le dimanche 1^{er} juillet.

À l'instar de l'école Saint-François, la commune de Maen Roch a apporté son soutien à l'équipage FolClo Trophy.

CES MÉTIERS D'AUTREFOIS
CHRONIQUE P.B., SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS

Les cercliers

« Le cerclier était l'artisan qui façonnait des cercles de bois pour entourer le tonneau. Pour faire un cercle en bois, il fallait une gaule de châtaignier de 6 ans ; ce châtaignier devait avoir poussé dans un bois ou un taillis pour qu'il soit bien droit. Il existait deux sortes de bois : le gras et le maigre. La gaule grasse cassait facilement ; il fallait être adroit pour la tailler et lui donner sa forme ! Le bois maigre était plus solide et meilleur pour cercler les tonneaux. Parfois, le cerclier utilisait du bouleau, mais c'était plus rare. Par contre, les cercles en saule

étaient plus fréquents. Les saules poussaient dans les endroits humides, leurs branches n'étaient pas rectilignes et des nœuds marquaient la pousse de l'année. Mais les cercles fabriqués étaient de bonne qualité et duraient six ou sept ans sur les fûts. Parfois il fallait des cercles plus petits pour cercler les barriques. Pour certains fermiers, le cerclier fabriquait des cercles de 60 cm de diamètre ; c'était pour des charniers en bois dans lesquels ils conservaient le lard. Pour façonner un cercle, l'ouvrier avait un chevalet sur lequel il fendait la gaule en deux, en

suivant bien la moelle et en commençant par le bout le plus fin. Pour avoir des gaules, il devait aller de ferme en ferme, le cheval sur l'épaule, qu'il fallait tenir d'une main et de l'autre le guidon du vélo. Les fermiers qui possédaient des bois ou des prés mouillés, vendaient des gaules par « carteron » c'est à dire 25 gaules. Certains cercles avaient une autre utilisation : pour porter deux seaux, un dans chaque main, les gens posaient un cercle sur les seaux ; c'était plus facile à porter. »

Espace Yvon Le Men

À compter du 08 juin, la salle polyvalente de Saint-Étienne-en-Coglès portera le nom d'Yvon Le Men, poète actuellement en résidence à l'école Jules Verne, au collège Angèle Vannier ainsi qu'à l'école Le Picaou de Saint-Marc le Blanc. Ce projet est porté par le Pôle Artistique et Culturel du collège Angèle Vannier dans le cadre du programme École et Village en poésie.

TOUT SUR PLACE

SURDICOM SERVICE SOLIDAIRE

Depuis le 2 février, le centre d'audioprothèse s'est installé à la maison médicale 5, rue Victor Roussin à Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès).

Horaires d'ouverture : de 9h30 à 12h les vendredis. T. 02 99 94 86 79
contact@surdicom.org
www.surdicom.org



AVENIR DOMICILE



Agence spécialisée dans les services à la personne (assistance aux personnes âgées et à mobilité réduite dans leur vie courante, garde malade, garde d'enfants...), Alexandra COUANON vient d'ouvrir l'agence d'Avenir Domicile, rue Pasteur à Maen Roch (Saint-Brice-en-Coglès).

Horaires téléphoniques : 9h-19h du lundi au samedi, transfert sur portable 7j/7. T. 02 23 51 39 30

Horaires de bureau : mardi et jeudi : 14h-17h, vendredi matin : 9h30-11h45 ou sur rendez-vous, ainsi qu'à domicile.



LA BERGERIE DE MAEN ROCH

En France, seulement 50% de la consommation française est produite sur notre territoire.

Avec notre réglementation, nous pouvons produire une viande de qualité.

David Rondin a fait le choix de créer en octobre 2016, sur la commune de Maen Roch, un élevage de 430 brebis pour la production de viande en qualité Label Rouge. Les agnelages s'étalent sur toute l'année offrant ainsi la possibilité de proposer aux consommateurs une viande labellisée plusieurs fois par an. La qualité, la passion de l'élevage animal, la traçabilité et le circuit court sont ses moteurs dans ce jeune élevage.

Comme de nombreux collègues du territoire, David propose des ventes directes de viande, étiquetée et conditionnée sous vide prête à consommer.

Contact : 07 88 46 18 80

labergeriedemaenroch@orange.fr



Maison du Coglais
5, rue Charles de Gaulle
Saint Etienne en Coglès
35 460 MAEN ROCH

02 99 98 67 54
ocito@wanadoo.fr

Présent sur les territoires de Couesnon Marches de Bretagne et Louvigné du Désert

OCITO c'est :

- 30 ans d'expérience dans le service à domicile
- Une expérience reconnue auprès des entreprises

Retrouvez nous sur notre nouveau site internet : association-ocito.com



AGENDA

Retrouvez l'agenda actualisé
sur le site www.maenroch.fr

AVRIL

14 Chorale en Résonance : concert
Église de Saint-Brice-en-Coglès

15 Coglais Musique Jeanne Morel : concert
Espace Adonis
Château du Rocher Portail : ouverture de la saison

28 Donnerie à la déchèterie de Maen Roch
9h-12h / 14h-18h

MAI

06 Classes 8 Espace Adonis, renseignements : 06 84 25 47 06

08 Cyclo Club Briçois : randonnée VTT, cyclo et marche
Départ au centre social, 32 rue de Verdun

18 Parcours du Cœur : écoles stéphanaïses

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE du 7 au 13 mai

En raison des jours fériés : mardi 8 mai et jeudi 10 mai, la collecte des sacs jaunes sera annulée et la collecte des ordures ménagères fixée au vendredi 11 mai.

JUIN

02 ASB : 60^e anniversaire Espace Adonis

03 Kermesse de l'école Anne Boivent

08 Inauguration de l'Espace Yvon Le Men
Salle polyvalente de Saint-Étienne-en-Coglès

10 FCSB : CUP U9 André Coquelin

11 Collecte de sang Espace Adonis

16 Fête de la Musique : ZIK dans la rue

19 Fête Champêtre sur le parking de la Brionnaire
organisée par le Club de l'Amitié Briçoise

24 Cyclo Club Stéphanaïses : course cycliste

JUIL

01 Fête de l'école Jules Verne
Kermesse de l'école Saint-François

06 Fête de l'école Jacques Prévert À partir de 18h